



MINISTÈRE DE LA TRANSFORMATION ET DE LA FONCTION PUBLIQUES



DÉCISION N° 02-05-2025

Arrêtant la liste des candidats ayant vocation à être auditionnés par la commission de sélection à la Classe Prépas Talents de l'IRA de Nantes (session 2025-2026)

Le Directeur de l'Institut régional d'administration de Nantes,

Vu le décret n° 84-588 du 10 juillet 1984 modifié, relatif aux Instituts régionaux d'administration,

Vu l'arrêté du 18 mai 2009, modifié par l'arrêté du 23 août 2010, relatif à la mise en place d'une classe préparatoire intégrée pour l'accès au concours externe ou au 3^{ème} concours des instituts régionaux d'administration,

Vu l'arrêté du 5 août 2021 fixant la liste des cycles de formation dénommés « Prépas Talents » préparant aux concours d'accès à certaines écoles ou organismes assurant la formation de fonctionnaires ou de magistrats de l'ordre judiciaire ;

Vu l'arrêté du 5 août 2021 relatif aux cycle de formation dénommés « Prépas Talents » préparant aux concours d'accès à certaines écoles ou organismes assurant la formation de fonctionnaires ou de magistrats de l'ordre judiciaire ;

Vu la décision du n° 01 du 02 mai 2025 instituant la commission de sélection des candidats à la Classe Prépas Talents de l'IRA de Nantes (session 2025-2026).

D É C I D E

Article 1 : Les candidats dont les noms suivent ont vocation à être auditionnés par la commission de sélection à la Classe Prépas Talents de l'IRA de Nantes (session 2025-2026) :

Antenne de Brest :

AKONO	Maxime
BENHSINA	Anis
GOURET	Ulysse
LE GALL	François
LE GOFF	Kylian
MASLI	Athmane
MIRY	Vincent
MOUTIER	Pauline
SOULAIMANA	Farda

Antenne de Limoges :

ABOU HOUMADI	Nassiya
KULIG	Michael
LEFEVRE	Claire
LIZERAY	Michael
MOUNIAPIN	Anaïs
SECK	Chamira
SOUBIE	Bastien
ZAÏDI	Souhil

Antenne de Nantes :

AMEZIAN	Ruth
BANGA	Falaknaz
BEAUDRY	Léna
BENARIF	Sirine
BENARIF	Yanis
BENONI	Caril
BERNOVILLE	Elodie
BIDOIS	Elodie
BILLAULT	Morgane
BLASQUIZ	Dylan
BOEFFARD	Thomas
BOUCEBHA	Inès
BRAKL	Norbert
BRIANT	Damien
CARBASA	Maëva
CASTEX	Guy-Antoine
CHAUVEL	Diana
CHERGUI	Assia
CISSE	Khadiatou
CONGNET	Stéphane
DIABAN	Aminata
DUMESNIL	Marion
DUPONT	Clara
FOPA YEMDJI	Carlos
GABAI	Lucie
GABET	Saphira
GIL	Emma
GUERINOT	Juliette
GUILLARME	Benjamin
HAUDBOURG--ARMANASCHI	Vaiana
IDBAHA	Ouassim
JABER	Henri
JULIEN	Stéphanie
KHOUIDJIA	Rafik
LACOSTE-LOPES	Tania

LAMBERT	Stefan Jai
LAROCHE	Robin
LE PAGE	Margot
MAINGUENAUD	Adrien
MAZARI	Merwane
MIKOUTCHADZE	Marie
MODESTIN	Morgan
MOREAU	Johan
OBLIN	Maelle
PELLETIER-YBERT	Lise Anne
PLESSE	Manon ia
RAMADAN	Walid
ROJAS	Michelle
RUFFINEL	Elisabeth
RUIMY	Nathalie
SEUSSE	lorie
TAYLOR	Sarah
VADIAVALOO	Jnyanamurthi
VASQUEZ PEREZ	Arnaud
WITSHOKONDA	Ahoka N'kondjo

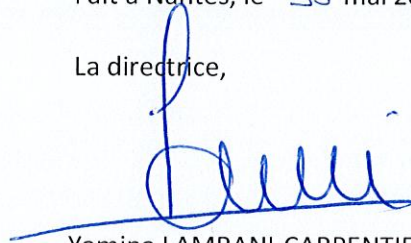
Antenne de Rennes :

BARRIERE	Zia
BOR	Leyla
BOURCIER	Jean-Charles
CISSÉ	Leïla
CLÉMENT	Julien
DIOUF	Cheikh Mbacké
DOGUI	Christian
DRAMÉ	Fatou
HENCHIRI	SARAH
ISSOUF-ALI	Myriam
KABAÏLA	Irchadi
KEMOUCHE	Zina
KOKACH	Houssam
LE CALVE	Salomé
LEFEBVRE	Hugo
LEJEUNE	Léa
LEVEQUE	Arthur
LEVEQUE	Justin
MADY	Arnaud
MEUROU	Mailis
M'HOMA	Maïssa
NICOD	Alexis
OSTAPENKO	Alexandra
RHALMI	Hafida
YOUSOUF	Oumalker

Article 2 : La Secrétaire générale de l'Institut régional d'administration et la Directrice des études et des stages sont chargées de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le 30 mai 2025

La directrice,



Yamina LAMRANI-CARPENTIER